

Québec, le 3 novembre 2004

Envoi par courrier et par télécopieur : 819-371-6983

Monsieur Jacques Raymond  
Conseiller en sécurité civile  
Ministère de la Sécurité publique  
4000, rue Louis-Pinard  
Trois-Rivières (Qc) G8Y 4L9

Objet :           Projet d'aménagements hydroélectriques de la Chute-Allard et des  
Rapides-des-Cœurs par Hydro Québec

---

Monsieur,

La commission du BAPE, chargée de l'étude du dossier précité, désire vous soumettre la question suivante.

- Dans le cadre de l'audience publique, Hydro-Québec a déposé le Sommaire du Plan des mesures d'urgence en cas de bris de barrage pour le bassin de la rivière Saint-Maurice (cote DA39) et les cartes des zones d'inondations potentielles (cotes DA39.1 à DA39.21). La commission aimerait savoir, d'une part, si ces documents répondent aux attentes du ministère de la Sécurité publique en matière de sécurité civile et, d'autre part, si le Ministère a des préoccupations particulières en regard de la mise en œuvre des mesures d'urgence ?

La commission apprécierait recevoir la réponse le plus rapidement possible compte tenu de l'échéancier dont elle dispose pour ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Coordonnatrice du secrétariat de la commission